



FR

COMMISSION DES FINANCES
79^{ème} session
Rome, 17 mars 2016

UNIDROIT 2016
F.C. (79) 4
Original: anglais
mars 2016

RAPPORT

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. La 79^{ème} session de la Commission des Finances s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome le 17 mars 2016 et a commencé à 10h 10.

2. Le *Secrétaire Général d'UNIDROIT*, M. José Angelo Estrella Faria, a ouvert la session et a accueilli les membres de la Commission (pour une liste complète des participants, voir Annexe). Il a rappelé que Mme Amélie Duranton, représentante de la France, était l'actuelle Présidente de la Commission des Finances, comme convenu lors de la 78^{ème} session de la Commission (Rome, 8 octobre 2015). Ne pouvant participer à la réunion, elle était représentée par M. Jonathan Cordier, Conseiller auprès de l'Ambassade de France en Italie. Sur proposition du Secrétaire Général, la Commission a invité M. Cordier à exercer les fonctions de Président de la session.

3. *Sur invitation de la Commission, M. Cordier a présidé la session au nom de Mme Duranton.*

Point n° 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (F.C. (79) 1)

4. *Le Président a proposé à la Commission d'adopter l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour a été adopté tel que proposé au document F.C. (79) 1.*

Point n° 2 de l'ordre du jour: Budget provisoire pour 2017 – premières estimations (F.C. (79) 2)

5. Après avoir attiré l'attention de la Commission sur le Budget provisoire pour 2017 rapportant les premières estimations pour l'année en question, le *Président* a cédé la parole au Secrétaire Général qui a présenté le document.

6. Après avoir remercié le Président, le *Secrétaire Général* a indiqué d'emblée que le Budget provisoire aurait une croissance nominale zéro en 2017. Il a souligné les quelques changements effectués dans l'allocation des ressources et a attiré l'attention de la Commission sur le tableau des dépenses en page 4 du document. Celui-ci mettait en évidence l'affectation des ressources du Chapitre 2 relatif aux appointements et indemnités à titre de rémunération, pour lequel une diminution était proposée, au Chapitre 1 relatif aux frais de réunions et de déplacements, pour lequel une augmentation correspondante était proposée. Les raisons de cette affectation étaient

expliquées dans les notes explicatives 1 et 2. Le Secrétaire Général a expliqué que, suite au départ à la retraite d'un consultant dont la rémunération figurait au Chapitre 2, la somme correspondante avait été allouée au Chapitre 1. Il serait alors possible d'employer cette somme pour embaucher des consultants pour préparer des études sur les projets actuels sur une base *ad hoc* ou pour couvrir les frais de réunions.

7. Le Secrétaire Général a ajouté que ce changement d'affectation présentait un avantage réel car, selon l'avancement du Programme de travail et les décisions du Conseil de Direction, le Secrétariat devrait probablement budgétiser les réunions du Comité d'experts gouvernementaux en vue d'examiner la proposition d'un quatrième Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction. Pour ces réunions, des salles plus grandes que celles disponibles au siège d'UNIDROIT seraient requises. Bien que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) mette à disposition d'UNIDROIT des salles au seul coût des dépenses générales encourues par la FAO pour leur utilisation, le coût de deux réunions pourrait toutefois osciller entre 40.000 € et 50.000 €. Il a ajouté que, avec le changement d'affectation proposé, cette dépense pourrait être assurée sans aucune incidence négative sur les autres projets.

8. Le Secrétaire Général a fait remarquer que, s'il était nécessaire d'embaucher un nouveau membre du personnel, le Secrétariat pourrait alors proposer à la Commission des Finances et à l'Assemblée Générale de déplacer ces ressources du Chapitre 1 au Chapitre 2. En conclusion, le Secrétaire Général a ajouté que, pour l'heure, il était satisfait de diriger une équipe aussi efficace et productive et ne prévoyait pas de devoir procéder à une nouvelle embauche dans un futur proche.

9. Le *Président* a remercié le Secrétaire Général pour ses observations sur le document et a cédé la parole aux membres de la Commission pour des commentaires et questions éventuelles.

10. La *représentante des Etats-Unis d'Amérique* a félicité le Secrétariat pour le document détaillé et clair sur le Budget et pour le programme ambitieux malgré les contraintes d'un budget modeste. En ce qui concernait le remboursement des impôts redevables par un ressortissant américain nommé au Secrétariat d'UNIDROIT, selon les termes d'un accord de remboursement d'impôts signé entre UNIDROIT et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, elle a expliqué que les Etats-Unis étaient en train de traiter la demande de remboursement en suspens, le premier effectué conformément à l'accord passé. Elle a ajouté que le Département d'Etat des Etats-Unis avait préparé une nouvelle directive pour faciliter le traitement des demandes de remboursements à venir et qu'elle avait été communiquée au Secrétariat.

11. Toutes les questions ayant été abordées, le Président a invité la Commission des Finances à procéder. *La Commission des Finances a pris note des premières estimations du projet de Budget pour 2017.*

Point n° 3 de l'ordre du jour: Premier examen des Comptes de l'exercice financier 2015 (F.C. (79) 3)

12. Le *Président* cède la parole au Secrétaire Général pour la présentation du document mentionné ci-dessus.

13. Le *Secrétaire Général* a rappelé qu'il était habituel que la Commission des Finances se penche sur le bilan financier de l'année précédente lors de l'examen des premières estimations pour l'exercice financier suivant. Il a souligné qu'UNIDROIT s'était plutôt bien comporté sur le plan financier en 2015 puisqu'il avait été dépensé moins que prévu à la suite de changements au sein du personnel et des coûts inférieurs en matière de sécurité sociale de nouveaux membres du

personnel; l'exercice financier avait ainsi pu clore avec un modeste excédent de 30.000 €. Une fois ajoutée à cet excédent la somme reportée de l'exercice financier 2014, 67.290 € avaient pu être économisés.

14. Le Secrétaire Général a demandé à la Commission des Finances l'autorisation d'utiliser cette somme pour couvrir les frais engagés pour les divers événements relatifs à la célébration du 90^{ème} anniversaire d'UNIDROIT (20 avril 2016), également financés en partie par des contributions volontaires. A ce propos, le Secrétaire Général a reconnu les efforts de M. Alberto Mazzoni, Président d'UNIDROIT, pour recueillir des contributions volontaires de la part d'un certain nombre de cabinets d'avocats italiens. Elles avaient permis d'acheter des ouvrages pour la Bibliothèque et d'organiser des réunions scientifiques auxquelles la communauté universitaire et juridique italienne était invitée. Il a souligné que les célébrations du 90^{ème} anniversaire seraient financées de manière à ne pas avoir d'incidence sur le Programme de travail.

15. Après avoir attiré l'attention de la Commission sur le résumé du tableau des dépenses en page 19, le Secrétaire Général a indiqué que des économies avaient été réalisées dans la quasi-totalité des Chapitres du Budget. Les dépenses supplémentaires figurant au Chapitre des Frais d'entretien étaient liées à l'utilisation, autorisée par la Commission des Finances, des crédits reportés des exercices précédents pour les rénovations et les améliorations des locaux d'UNIDROIT. Ces dépenses supplémentaires étaient donc sans incidence budgétaire.

16. Enfin, le Secrétaire Général a fait référence au tableau des recettes en page 11. Il a expliqué que le surplus de la contribution de l'Italie était lié au fait que l'Italie avait versé ses contributions pour 2014 et 2015 au début 2015. De ce fait, la contribution de l'Italie pour 2014 ne pouvait être appliquée à l'exercice financier 2014 et, ainsi, une contribution excédentaire figurait dans le tableau. Toutefois, il a relevé avec préoccupation, un déficit plus élevé dans les contributions que les années précédentes, étant donné qu'un certain nombre d'Etats avaient accumulé des arriérés pour un montant d'environ 180.000 €. A cet égard, il a informé la Commission qu'il était en contact permanent avec les Etats membres redevables d'arriérés pour résoudre cette situation.

17. Le *Président* a remercié le Secrétaire Général pour ses observations. Le Président a demandé s'il y avait des commentaires sur (1) les Comptes pour 2015, (2) les arriérés, qui étaient une préoccupation légitime, et (3) l'utilisation de l'excédent de 67.290 €, qui pourrait couvrir les frais supplémentaires relatifs aux célébrations du 90^{ème} anniversaire dans la mesure où ceux-ci ne seraient pas couverts par des contributions volontaires.

18. *Aucune question n'étant posée, le Président a remercié le Secrétariat pour le premier examen des Comptes pour l'exercice financier 2015 et a rappelé que la Commission avait autorisé le Secrétariat à utiliser l'excédent, dans la mesure nécessaire, pour les célébrations du 90^{ème} anniversaire.*

Item No. 4 on the agenda: Divers

19. Le *Président* a cédé la parole aux membres de la Commission pour tout autre commentaire ou toute question d'ordre divers.

20. Le *Secrétaire Général* a souligné que, bien que la date requise par le Secrétariat pour la confirmation de la participation à la célébration du 90^{ème} anniversaire de la fondation d'UNIDROIT le 20 avril 2016 soit dépassée, le Secrétariat acceptait toujours de nouvelles confirmations. Plusieurs représentants actuellement présents à la réunion avaient confirmé la présence de leurs Ambassadeurs à cet événement spécial et il a ajouté qu'UNIDROIT était honoré de leur présence.

21. Aucune question n'étant posée, le *Président* a rappelé la tenue d'une réunion du Groupe de travail informel sur les systèmes de rémunération et de sécurité sociale appliqués au personnel d'UNIDROIT juste après la session de la Commission. Il a ensuite présenté ses meilleurs vœux au Secrétariat pour l'organisation de la célébration du 90^{ème} anniversaire, a encouragé la participation de haut niveau à cette célébration et a clos la session à 10h30.

ANNEXE**Liste des participants**

M. Marco ACQUATICCI	(Allemagne)
Mme Konstanze GEIGER	(Autriche)
M. Warren SENKOWSKI	(Canada)
M. Juan Claudio de RAMÓN	(Espagne)
Mme Daleya UDDIN	(Etats-Unis d'Amérique)
M. Evgeny EGOROV	(Fédération de Russie)
M. Jonathan CORDIER	(France)
M. Korosh JAFARI	(Iran)
Mme Catherine FLUMIANI	(Italie)
M. Benito JIMENEZ	(Mexique)
Mme BAIK Seonghee	(République de Corée)
Mme Teresa DI VITO	(Suisse)

Secrétariat d'Unidroit

M. José Angelo ESTRELLA FARIA	(Secrétaire Général)
Mme Anna VENEZIANO	(Secrétaire Général adjoint)
M. Neale BERGMAN	(Fonctionnaire)